



## UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

### Réunion de CONSEIL D'ADMINISTRATION Paris, le mardi 19 mars 2013 Maison des Associations

Site : <http://www.ufuta.fr>;

Mail : [ufuta@ufuta.fr](mailto:ufuta@ufuta.fr)

*Présents* : Monique ASTIE, Jean-Louis CHEMIN, Jean COUDERT, Françoise DAVID- SCIARA, Annette ENTRAIGUES, Yvon LE GALL, André LE POTTIER, Céline MENIL.

*Excusée* : Marie-Denise RISS-COLY, Jeanne URVOY, François VELLAS.

*Absent* : Gérard POTENNEC

*Invité* : Jacques RIVENS

#### 1. Compte rendu du CA du 29 janvier 2013.

Il convient d'ajouter au compte rendu le changement de personne pour la fonction de secrétaire général : Céline Ménil remplace Jacques Rivens dans cette fonction, nomination approuvée à l'unanimité.

**Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte rendu**

#### 2. Finances

Le trésorier présente le projet de documents qui seront distribués à l'Assemblée Générale

- Charges et produits 2012.
- Budget prévisionnel 2013.

**La CA approuve à l'unanimité la désignation de M. Pierre Kaufmann comme vérificateur aux comptes**

Les finances seront examinées par le vérificateur et par le comptable dans les jours qui suivent.

**Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité ce projet**

#### 3. Annuaire

Au 19 mars manquent les fiches de 4 UTL UTA : Eaubonne, Chambéry, Gap, Antilles.

Jean Coudert rend compte d'une réunion de la région Centre à laquelle il a assisté, lors de laquelle l'adhésion à l'UFUTA a été évoquée : Chartres et Chateaudun ont envoyé leur démission de l'UFUTA en 2012...Est-ce irrévocable ? Dans ce groupe Dreux, Orléans et Blois représentent 75% des adhérents de la région

Examen de la situation des membres adhérents de l'UFUTA : on n'a pas de réponse de plusieurs universités ; Maintenon, Grenoble, et depuis peu Nancy ont démissionné.

Il est rappelé que l'on est adhérent parce que l'on paye sa cotisation. Tant que l'on n'a pas démissionné (ou que l'on n'a pas été démissionné) on reste membre de l'association même si on n'est pas à jour de sa cotisation.

Il est convenu de relancer encore une fois les universités qui ne sont pas à jour de leur cotisation.

En ce qui concerne la publication de l'annuaire, il manque encore les futurs statuts, le futur règlement intérieur, le texte de présentation à rédiger par la présidente. La majorité des fiches sont prêtes ; quelques éléments, notamment les renseignements concernant les antennes manquent encore. Le report de parution de l'annuaire a été décidé dans un souci d'offrir un annuaire à jour lors de sa parution c à d comprenant les modifications et les changements de noms. Jacques Rivens continue de se charger de l'édition 2013.

#### **4. Préparation de l'AG ordinaire**

Examen de l'ordre du jour :

13 h 30 : accueil afin d'enregistrer les délégués et les pouvoirs et distribuer les bulletins de vote

Elections au CA : 4 candidatures ont été reçues, 2 pour chaque catégorie ; 2 membres sortants se représentent : Marie-Denise Riss-Coly et Monique Astié ; les 2 autres sont Mme Nicole Petitot de l'Université ouverte de Besançon et M. Stéphane Ravaille de l'UTL d'Agde.

#### **5. Assemblée Générale Extraordinaire**

Elle se déroule le matin à 10 h 30 ; la convocation porte 10 h pour les émargements.

La révision des statuts représente l'unique point à l'ordre du jour ; cet examen sera effectué point par point. Pour chaque point modifié, il sera procédé à un vote à main levée, sauf si demande de bulletin secret.

Une projection des statuts proposés est prévue pour permettre une bonne visualisation des modifications apportées.

Les propositions et remarques faites lors de l'AG de Royan ont été prises en compte.

Les remarques et suggestions sur ce projet que la présidente aura reçues seront étudiés lors du CA du 4 avril après-midi ; elles seront diffusées aux membres du CA au préalable.

Il convient de préparer un argumentaire solide pour le point concernant la nature et la durée des mandats : ce point n'a pas été revu à cause de la difficulté à «recruter» des administrateurs. Limiter leur nombre n'est pas une solution.

Les statuts ne sont pas irréversibles, il est toujours possible de les modifier ultérieurement.

Il est suggéré d'ajouter dans le règlement intérieur une phrase concernant le vote : «Tout organisme qui n'est pas à jour de sa cotisation au 31.12 de l'année précédente ne pourra participer au vote».

Article 7 : Si un organisme présentent davantage de pouvoirs que de possibilités (pouvoirs en blanc, nombre de délégués insuffisant,...) ces pouvoirs ne peuvent être pris en compte.

#### **Plumes :**

Le président du Comité scientifique n'a rien reçu à ce jour.

#### **Journée des Présidents :**

Il est convenu qu'elle ne sera pas organisée en 2013, décision que Jean-Louis Chemin regrette. Des raisons financières ont conduit à cette décision, l'objectif prioritaire étant de rétablir les finances.

Jean Coudert fera un petit article explicatif qui apparaîtra sur le site.

La suggestion de coupler cette journée avec les Assises est examinée, cette idée est jugée très intéressante par le CA.

Il faudrait ajouter une journée ou une demi journée à la durée des Assises. Ce pourrait être pour 2014 à Toulouse.

Un petit groupe de réflexion constitué de Annette Entraigues, Jean Coudert et Jean-Louis Chemin va préparer un projet en élargissant la réflexion à la structuration des Assises.

#### **Assises de Toulouse :**

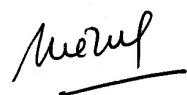
Les dates retenues sont mercredi 4 juin, jeudi 5 juin, et vendredi 6 juin 2014.

Parmi les suggestions faites : Enquête auprès des UTL / UTA , les solliciter ; avoir des moments de conférences générales et des moments d'ateliers ; ne pas se priver des résultats des travaux de recherche des étudiants de Toulouse.

La séance est levée à 16 h30.

La secrétaire-adjointe

Céline Ménil



La Présidente

Françoise David-Sciara

